

Les personnes âgées suscitent aujourd'hui des représentations ambivalentes constituant « deux pôles imaginaires de la vieillesse contemporaine »<sup>1</sup>. Le couple exclusion/vieillesse est d'un côté envisagé comme « un couple maudit de l'histoire »<sup>2</sup>. La figure du vieillard est alors associée à un état de vulnérabilité extrême liée à sa fragilité biologique, sa précarité économique mais aussi à sa position dans la société. De la simple mise à l'écart à la mort sociale, en passant par des formes de ségrégations plus ou moins affichées, l'expérience de la vieillesse est, dans ce régime de représentations, associée à celle d'une moindre participation à la vie en société voire à l'exclusion<sup>3</sup>. Mais une autre image de la vieillesse consiste à la considérer comme un troisième âge de la vie, une nouvelle séquence biographique inscrite dans le prolongement de la vie adulte. Dans cette perspective, le vieillissement n'est plus assimilé à un processus de déclin inévitable des capacités physiques et mentales, des ressources économiques et des liens sociaux. La vieillesse serait au contraire un moment propice à l'engagement associatif, politique ou citoyen, celui-ci prémunissant en retour les personnes âgées contre l'exclusion. L'intégration des « seniors » dans la société, en particulier leur volonté de donner de leur temps aux autres et de maintenir des relations avec leur entourage, tend dès lors à être perçue comme la condition du « bien vieillir » dont la réussite repose essentiellement sur les individus<sup>4</sup>. Aussi opposées soient-elles, ces représentations véhiculent l'idée que vieillir ferait courir aux individus le risque d'une exclusion sociale plus ou moins rapide, radicale et irréversible en fonction de leur capacité à y faire face. Elles forgent aussi une conception par trop téléologique de l'histoire de la vieillesse qui ferait de l'intégration des personnes âgées un processus produit par les politiques publiques contemporaines et l'allongement de la durée de la vie.

Partant de ce constat déjà bien établi par les travaux des sociologues, le projet VINTEX propose, suivant le parti-pris méthodologique déjà adopté lors d'une précédente journée d'études consacrée aux frontières du travail, d'interroger ce que les processus

---

<sup>1</sup> Vincent Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 29.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Bois, « Exclusion et vieillesse. Introduction historique », *Gérontologie et société*, vol. 25 / 102, n°3, 2002, p. 13-24.

<sup>3</sup> Cette idée est notamment au cœur de la théorie du désengagement développée dans les années 1960.

<sup>4</sup> Peter Townsend, « Ageism and social Policy », in C. Phillipson, A. Walker (dir.), *Ageing and Social Policy*, Londres, Gower, 1986.

d'exclusion, d'intégration et de participation disent de l'expérience de la vieillesse dans des sociétés, des espaces et à des périodes données, mais aussi de montrer comment le cas des personnes âgées éclaire l'étude de ces mêmes phénomènes. À l'aune de ces questions, il s'agit de continuer à promouvoir le dialogue entre les disciplines des sciences sociales et le désenclavement des études consacrées à la vieillesse et au vieillissement. Plusieurs axes d'études peuvent être envisagés pour, d'une part, dresser la synthèse et prolonger les recherches menées sur ces thématiques par les sociologues et, d'autre part, inciter les historien·ne·s, qui s'y sont plus rarement intéressé·e·s, à s'en emparer.

## **1. Représentations et expériences de l'exclusion : le cas des personnes âgées**

Dépasser les représentations bipolaires de la vieillesse et du vieillissement résumées ci-dessus suppose tout d'abord de s'intéresser à l'histoire des représentations qui associent la vieillesse au risque de l'exclusion. Si certains travaux ont d'ores et déjà démontré qu'elle était inexacte, l'idée selon laquelle la figure du vieillard marginalisé correspondrait à l'expérience majoritaire du grand âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle reste profondément inscrite dans les esprits. Ce qui n'empêche pas de continuer dans le même temps à convoquer l'image d'un âge d'or appartenant au passé où les solidarités familiales auraient suffi à éviter les phénomènes d'exclusion observés aujourd'hui<sup>5</sup>.

L'étude, sur des terrains circonscrits, des conditions de vie des personnes âgées, a déjà montré comment il était possible de sortir de ces conceptions misérabilistes et réductrices en s'efforçant de « mesurer les gains et les pertes qui se jouent dans cette transition biographique »<sup>6</sup>, de saisir qui sont les individus confrontés, alors qu'ils vieillissent, à des processus d'exclusion, et de réfléchir à leurs capacités de réaction. Dans le prolongement de ces recherches, un des objectifs de la journée pourra être de s'interroger, à l'appui de cas précis, sur les critères déterminants, accentuant ou rendant ces processus moins opérants (vieillir chez soi ou en institution<sup>7</sup>, seul ou en couple, à la ville ou à la campagne<sup>8</sup>, malade ou en bonne santé, etc.). L'attention portée au parcours des individus, à l'échelle de leur vie, peut par exemple permettre d'éviter de faire *a priori* de l'exclusion une expérience

---

<sup>5</sup> Christophe Capuano, *Que faire de nos vieux ? Une histoire de la protection sociale de 1880 à nos jours*, Paris, Sciences Po, 2018, p. 286.

<sup>6</sup> Mathilde Rossigneux-Méheust, *Vies d'hospices. Vieillir et mourir en institution*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, p. 21.

<sup>7</sup> Véronique Vergoz, « L'attention aux rôles sociaux des personnes âgées accueillies en ehpad », *VST - Vie sociale et traitements*, 2009/4, n° 104, p. 99-106.

<sup>8</sup> Isabelle Mallon, « Le milieu rural isolé isole-t-il les personnes âgées ? » *Espace Populations Sociétés*, n° 1, p.109-119.

intrinsèquement liée à celle du vieillissement et de la vieillesse. On peut ainsi se demander dans quelle mesure le vieillissement marque un basculement ou plutôt l'aggravation d'une situation préexistante. L'exemple des personnes âgées atteintes de maladies psychiatriques est, parmi d'autres, un cas qui pourra être envisagé pour y réfléchir. La question de la temporalité amène par ailleurs à s'interroger sur l'évolution, au cours des vies, des formes d'exclusion, de leurs niveaux, de leurs degrés et de leurs articulations. Faut-il parler de désaffiliation, de désinsertion, de déprise, d'exclusion ? Quel est l'influence de l'âge sur ces mécanismes ? S'entraînent-ils les uns les autres et, si oui, quand et comment se forme l'engrenage ? Sont-ils irréversibles ?

Pour préciser encore le sens donné, tant à la vieillesse qu'à l'exclusion, le renouvellement des approches sur l'âgisme, qui consiste à « juger un individu ou un groupe trop vieux ou trop jeune pour accéder à un bien social quelconque (matériel ou symbolique) sans considération de ses aptitudes et de ses intérêts »<sup>9</sup>, fournit des pistes de réflexion stimulantes. Il a notamment permis de revenir sur l'âge en tant que produit de trois éléments en partie distincts : l'âge civil, l'âge statutaire et le vieillissement corporel, chacun d'entre eux ne recouvrant pas exactement les mêmes formes d'exclusion.

Enfin, afin de ne pas se limiter à des approches surplombantes, il est important de réfléchir aux « effets en retour » de ces catégories sur les individus<sup>10</sup>. Quelles sont leurs conséquences symboliques sur les représentations de soi mais aussi matérielles (on peut penser par exemple à la problématique de l'accès aux droits et du non recours) ? On envisagera également les marges de manœuvre qui peuvent être exploitées face aux phénomènes d'exclusion et la possibilité, pour certaines personnes dont il s'agit d'identifier le profil et les motivations, de choisir de se mettre en retrait.

## **2. Quand les personnes âgées se font entendre**

Comme rappelé ci-dessus, on a souvent tendance à opposer à la figure du vieillard exclu à celle du « senior » qui continue de participer à la vie sociale. La notion de participation a d'ailleurs été utilisée par les sociologues dans les typologies consacrées aux modes de vie des personnes âgées (on pense notamment au modèle de la « retraite-participation » proposé par Anne-Marie Guillemard<sup>11</sup>). Or l'essor de la démocratie participative a plus récemment conduit à imposer cette notion dans les discours politiques,

---

<sup>9</sup> Juliette Rennes, art. cit., p. 263.

<sup>10</sup> Ian Hacking, *L'Âme réécrite*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond, 2006.

<sup>11</sup> Anne-Marie Guillemard, *La Retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton, 1972.

notamment lorsqu'ils concernent les personnes âgées. Ce constat invite tout d'abord à examiner sur le terrain la participation des personnes âgées aux dispositifs institutionnels comme les conseils de quartiers, les réunions de concertation ou encore les jurys citoyens. Quelle place leur réserve-t-on, comment s'en emparent-elles ? Il apparaît par ailleurs que ces dispositifs sont de plus en plus souvent considérés comme le moyen de remédier à leur isolement ou de les prémunir contre le risque d'exclusion. Les pouvoirs publics incitent ainsi à la mise en œuvre de dispositifs associés à la démocratie participative spécifiquement dédiés aux personnes âgées, qu'il s'agisse par exemple des Comités départementaux des retraité·e·s et personnes âgées (Coderpa) créés depuis 2004<sup>12</sup> ou, plus récemment, des « focus groups » organisés dans le cadre de la concertation « Grand âge et autonomie » lancée par le gouvernement. On observe également leur développement au sein d'institutions comme les EHPAD.

Plusieurs questions soulevées par la promotion de ces différentes formes de participation pourront être envisagées lors de la journée d'études. Elles touchent tout d'abord aux résultats enregistrés par ces dispositifs, à leur efficacité et à leurs limites. Elles concernent également leur histoire : peut-on retracer la généalogie de ces dispositifs participatifs en partant du cas des personnes âgées, dans quelle mesure constituent-ils une innovation remontant seulement à quelques décennies, peut-on les réinscrire dans le temps long<sup>13</sup> ? Par ailleurs, l'attention portée aux politiques publiques conduit à concentrer l'analyse sur des dispositifs ascendants. Or des formes de revendications et d'expression d'un « pouvoir gris » ont été mises en évidence depuis longtemps en sociologie<sup>14</sup>. Ainsi la question de la syndicalisation des retraités et du rôle des personnes âgées lors des échéances électorales montrent-elles que l'analyse de la vieillesse comme un âge politique a pleinement du sens<sup>15</sup>. Le fait d'être vieux peut être perçu comme un avantage et être revendiqué<sup>16</sup>, même si des

---

<sup>12</sup> Jean-Philippe Viriot-Durandal, Thibaut Moulart, Marion Scheider, Suzanne Garon, Mario Paris, « Adaptation des territoires au vieillissement : politiques publiques et formes d'agencement démocratique. Les exemples de la France et du Québec », *Retraite et société*, 2018/1, n° 79, p. 17-41.

<sup>13</sup> Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

<sup>14</sup> Jean-Philippe Viriot-Durandal, *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*, Paris, PUF, 2003.

<sup>15</sup> Damien Bucco, Matthieu Jarry « Actif j'y suis ! Retraité j'y reste ! La continuité syndicale à la CGT », *Gérontologie et société*, 2007/1, vol. 30/n°120, p.65-76 ; Hélène Thomas, « Personnes âgées et vote. Les significations plurielles de la participation électorale dans la vieillesse », *Politix*, vol. n° 22, no. 2, 1993, p. 104-11, Michel Offerlé, « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (2) », *Genèses*, vol. 68, no. 3, 2007, p. 145-160.

<sup>16</sup> Michel Philibert, *L'échelle des âges*, Paris, Editions du Seuil, 1968, p. 24-54 et p. 100, cité par Juliette Rennes, art cit., p. 261.

questions se posent aux acteurs de ces générations vieillissantes<sup>17</sup>. Ces problématiques ont été plus récemment prises en considération en histoire, par exemple dans le cas des vieillard·e·s assisté·e·s séjournant à l'hospice<sup>18</sup>. Dans cette optique, on s'intéressera aux modes de participation initiés par les personnes âgées elles-mêmes : comment trouvent-elles à faire entendre leur voix ? Exploitent-elles des canaux spécifiques, ont-elles recours à des formes de mobilisation propres ? Dans le souci d'articuler les échelles d'analyse, on pourra enfin envisager la question de la participation en l'inscrivant dans une réflexion sur les trajectoires individuelles, c'est-à-dire en examinant l'évolution des modes de participation à la vie sociale (en particulier citoyenne) en fonction de l'âge, considéré comme un déterminant parmi d'autres.

### 3. Exister comme groupe

Au-delà de la participation démocratique, l'inclusion des personnes âgées dans la société est aujourd'hui pensée par les pouvoirs publics comme l'un des moyens d'améliorer le sort des individus vieillissants<sup>19</sup>. La promotion de cette inclusion se traduit souvent par le développement d'initiatives culturelles à destination des personnes âgées<sup>20</sup> (formation, cours, voyages, croisières, bals...) leur donnant une visibilité dans la société. L'enjeu est de mesurer comment ces initiatives permettent effectivement d'inclure ou d'incorporer les personnes âgées dans la société : le collectif ainsi identifié va-t-il dans le sens d'une intégration ou d'une discrimination sociale ?

Il peut dès lors être intéressant d'examiner au plus près cette offre en évaluant les vecteurs privilégiés d'activités à destination des personnes âgées<sup>21</sup>. Quels sont les domaines

---

<sup>17</sup> Alexandre Lambelet « Au prises avec ses membres. Le cas d'une organisation de défense des retraités en Suisse », *Gérontologie et société*, 2007/1, vol. 30/n°120, p. 203-219

<sup>18</sup> Mathilde Rossigneux-Méheust, *Vies d'hospices. Vieillir et mourir en institution, op. cit.* Sophie Richelle, *Hospices. Une histoire sensible de la vieillesse. Bruxelles, 1830-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

<sup>19</sup> « Le préalable, et le socle de toutes les propositions qui ressortent de la concertation nationale, est sociétal. Il s'agit de penser l'inclusion des personnes âgées dans notre société et de briser la représentation tenace d'un grand âge éloignant la personne de l'espace public, de la vie sociale et citoyenne. (...) Reconnaître la personne âgée comme citoyenne à part entière (...) C'est également lutter contre l'isolement de la personne âgée en organisant une mobilisation citoyenne et associative », Ministère des solidarités et de la santé, dossier de presse sur le rapport de la concertation « Grand âge et autonomie », 28 mars 2019, [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_rapport-grand-age\\_280319.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_rapport-grand-age_280319.pdf), p. 27.

<sup>20</sup> Aline Chamahian, « Se former pour « se cultiver » à l'heure de la retraite. Logique existentielle, citoyenne et pratique » in Sylvie Carbone, *Penser les vieillesse. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge*, Paris, Seli Arslan, 2010, p. 149-164.

<sup>21</sup> Christiane Delbes, Joëlle Gaymu, Eric Sammartino, Paul Paillat (dir), *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Paris, La Documentation française, 1992 ; Christiane Delbes, Joëlle Gaymu, « Le repli des anciens sur les loisirs domestiques : effet d'âge ou de génération ? » *Population*, n° 3, mai-juin 1995, p. 689-720

ciblés ? Retrouve-t-on selon les époques et les pays des offres de nature comparable, comme on peut le voir au travers des universités pour le 3<sup>e</sup> âge en France et en Allemagne de l'Est dans les années 1970 ? S'agit-il d'une offre récréative visant à occuper un temps considéré comme « libre » passé un certain âge ou la manifestation d'une politique publique éducative ? Quels sont les autres objectifs poursuivis et avec quels résultats ?

En outre, cette question des initiatives culturelles ou de loisir pour les personnes âgées soulève la question du marché que ce secteur représente effectivement en termes économiques : l'intégration dans la société passe également par la consommation et la *silver economy* est aujourd'hui un secteur en pleine expansion<sup>22</sup>. Dans cette optique, les sociologues se sont intéressé·e·s au répertoire d'actions collectives mis en place par les personnes âgées vis-à-vis d'achats devant lesquels elles se sentent parfois démunies<sup>23</sup>. On pourra questionner dans une approche socio-historique la logique réellement inclusive d'une économie à destination des plus âgé·e·s et examiner si on peut les identifier en tant que groupe avec des modes de consommation spécifiques. Les sites de rencontre ciblant les « seniors » sont par exemple un objet d'étude fécond permettant d'appréhender le groupe comme un segment du marché des rencontres, destiné à perdurer<sup>24</sup>. Pour prolonger la réflexion, l'analyse des mutations avec l'âge des lieux de rencontre homosexuels incite, quant à elle, à revisiter la notion d'exclusion liée non seulement à l'âge, mais également à l'affirmation d'une identité homosexuelle.

Enfin, alors que les pouvoirs publics mettent l'accent sur le renforcement des liens inter-générationnels comme moyen de lutte contre l'exclusion des personnes âgées<sup>25</sup>, l'étude des expériences d'habitat partagé<sup>26</sup> (habitat groupé, habitat groupé autogéré, habitat partagé autogéré, habitat partagé accompagné) sur le long et court terme constitue une autre piste intéressante. Sur quelle base les liens inter-générationnels peuvent-ils se recréer ? À quelles difficultés les personnes âgées sont-elles effectivement confrontées dans ce type de collectivité ? Ces différents modes d'habitat partagé, se voulant une alternative aux EHPAD,

---

<sup>22</sup> Denis Guiot, Bertrand Urien (dir), *Comprendre le consommateur âgé : nouveaux enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

<sup>23</sup> Corinne Chevalier, Marie-Christine Lichtlé « Tous égaux face à la consommation ? La recherche d'information avant achat des seniors », in D. Roux et L. Nabec, *Protection des consommateurs. Nouveaux enjeux du consumérisme*, Paris, EMS Editions, 2016, p.109-123

<sup>24</sup> Marie Bergström, « La toile des sites de rencontres en France. Topographie d'un nouvel espace social en ligne », *Réseaux*, vol. 166, no. 2, 2011, p. 225-260. Et « L'âge et ses usages sexués sur les sites de rencontres en France (années 2000) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°42, 2015, p.125-146

<sup>25</sup> Ministère des solidarités et de la santé, dossier de presse sur le rapport de la concertation « Grand âge et autonomie », 28 mars 2019, p. 50

<sup>26</sup> Anne Labit, « Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir », *Gérontologie et société*, vol. 38 / 149, n° 1, 2016, p. 141-154.

ne produisent-ils pas en définitive d'autres formes d'exclusion, ou pour le moins des frictions voire des conflits ? À cet égard, la Maison des Babayagas, ouverte en 2013 à Montreuil, forme pionnière et féministe d'habitat auto-géré pour des femmes vieillissantes<sup>27</sup>, a révélé les tensions qui parcourent ce type d'habitat collectif, d'autant plus qu'il était à l'origine porteur d'un projet militant<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Cécile Rosenfelder, « Vieillir dans un habitat autogéré : la question du « vivre ensemble » », *Gérontologie et société*, vol. 39 / 152, n° 1, 2017, p. 155-167.

<sup>28</sup> Juliette Harau, « La maison des Babayagas, l'« anti-maison de retraite » à Montreuil », *Le Monde*, 17 février 2016.